

Customer FAQ – Temporary Stop Sale of Deccox® Products in Canada

Phibro Animal Health Ltd.

February 2026

1. What is the reason for the temporary stop sale of Deccox® products in Canada?

Health Canada issued a temporary stop sale for all Deccox® products in Canada based on **Good Manufacturing Practice (GMP) findings identified with the active pharmaceutical ingredient (API) manufacturer**. This regulatory action pertains solely to the API manufacturer.

2. Is this action related to Phibro Animal Health?

No. This action is **not related to Phibro Animal Health**. There are **no quality or safety concerns** associated with Phibro's manufacturing, distribution, or quality systems. The issues prompting this regulatory action are procedural, resting with the API manufacturer - there are **NO safety or efficacy concerns with Deccox®** or the API used in its production.

3. Are other Phibro products affected?

No. **Only Deccox® products in Canada** are affected by this Health Canada decision. No other products within our portfolio are impacted.

4. Are Deccox® products in other countries impacted?

No. This regulatory action is **limited to Canada**. Deccox® products remain available in all other markets.

5. Is there a product safety concern for animals or consumers?

No. There are **no safety concerns** with Deccox® products currently on the market. The stop sale is a **regulatory compliance action**, not a product safety action.

6. Can customers continue using Deccox® product already purchased?

This is **not a product recall** and there is no impact on Deccox® that you already have in your possession.

Health Canada's stop sale applies to **future sales and distribution**, not product already in customer possession. For any specific usage questions, we recommend consulting with your veterinarian or appropriate regulatory guidance.

7. How long is the stop sale expected to last?

At this time, Health Canada has not provided an expected duration. Phibro is working closely with the API manufacturer to obtain clarification and will communicate updates as soon as additional information becomes available.

8. Will supply be available once the stop sale is lifted?

Phibro Animal Health is preparing to restore supply as quickly as possible once regulatory clearance is received. Additional details will be shared as timelines become clearer.

9. Who can I contact for more information?

Please contact your Phibro Animal Health representative if you require support, clarification, or assistance during this period.

FAQ Client – Arrêt temporaire de la vente des produits Deccox® au Canada

Phibro Animal Health Ltd. – Février 2026

1. Quelle est la raison de l'arrêt temporaire de la vente des produits Deccox® au Canada?

Santé Canada a émis un arrêt temporaire de la vente de tous les produits Deccox® au Canada en raison de constatations liées aux Bonnes pratiques de fabrication (GMP) chez le fabricant de l'ingrédient pharmaceutique actif (IPA). Cette mesure réglementaire concerne uniquement le fabricant de l'IPA.

2. Cette mesure est-elle liée à Phibro Animal Health?

Non. Cette mesure n'est **pas liée à Phibro Animal Health**. Il n'y a **aucune préoccupation liée à la qualité ou à la sécurité** concernant les systèmes de fabrication, de distribution ou de qualité de Phibro. Les enjeux ayant motivé cette action réglementaire sont de nature procédurale et relèvent du fabricant de l'IPA — il n'y a **AUCUNE préoccupation liée à la sécurité ou à l'efficacité de Deccox®** ou de l'IPA utilisé dans sa production.

3. D'autres produits Phibro sont-ils touchés?

Non. **Seuls les produits Deccox® au Canada** sont touchés par cette décision de Santé Canada. Aucun autre produit de notre portefeuille n'est concerné.

4. Les produits Deccox® dans d'autres pays sont-ils touchés?

Non. Cette mesure réglementaire est **limitée au Canada**. Les produits Deccox® demeurent disponibles dans tous les autres marchés.

5. Y a-t-il une préoccupation concernant la sécurité des animaux ou des consommateurs?

Non. Il n'y a **aucune préoccupation liée à la sécurité** pour les produits Deccox® actuellement sur le marché. L'arrêt temporaire de la vente est une **mesure de conformité réglementaire**, et non une action liée à la sécurité du produit.

6. Les clients peuvent-ils continuer d'utiliser les produits Deccox® déjà achetés?

Il ne s'agit **pas d'un rappel de produit**, et il n'y a aucune incidence sur les produits Deccox® déjà en votre possession.

L'arrêt temporaire de la vente imposé par Santé Canada s'applique aux **ventes et distributions futures**, et non au produit déjà détenu par les clients. Pour toute question précise liée à l'utilisation, nous recommandons de consulter votre vétérinaire ou les directives réglementaires appropriées.

7. Combien de temps devrait durer l'arrêt de la vente?

Pour le moment, Santé Canada n'a fourni aucune indication quant à la durée prévue. Phibro collabore étroitement avec le fabricant de l'IPA afin d'obtenir des précisions et communiquera toute mise à jour dès que de l'information supplémentaire sera disponible.

8. L'approvisionnement sera-t-il disponible une fois l'arrêt levé?

Phibro Animal Health se prépare à rétablir l'approvisionnement le plus rapidement possible une fois que l'autorisation réglementaire aura été obtenue. Des détails supplémentaires seront communiqués lorsque l'échéancier sera plus clair.

9. Qui puis-je contacter pour obtenir plus d'information?

Veuillez communiquer avec votre représentant Phibro Animal Health si vous avez besoin d'assistance, de soutien ou de précisions durant cette période.